

Guide des Caisses de Dépôt

Mobiliser les ressources nationales pour un développement durable



1. Mission et statut des Caisses de Dépôt	4
Les missions d'une Caisse de Dépôt	
Des statuts à caractère spécial	
2. Le modèle économique des Caisses de Dépôt	6
Des ressources stables et permanentes	
Un investisseur avisé de long terme	
3. Les Caisses de Dépôt dans leurs écosystèmes	10
Un rôle d'animateur du marché	
La complémentarité des Caisses de Dépôt avec les autres institutions financières	
4. Annexes	12
Une brève histoire des Caisses de Dépôt	
Présentation du Forum des Caisses de Dépôt	

Le modèle « Caisse de Dépôt »

Les Caisses de Dépôt représentent une catégorie homogène d'investisseurs institutionnels publics de long terme, avec pour chacune des spécificités liées aux contextes et aux enjeux nationaux.

Elles jouent un rôle majeur dans le développement économique de leur pays, au titre des missions d'intérêt général qui leur sont confiées en réponse aux priorités nationales. En temps de crise, leur rôle contracyclique en fait des acteurs de référence des dispositifs de dynamisation et de relance économique.

Ce modèle économique et prudentiel s'appuie sur des ressources stables, avec un niveau suffisamment élevé de fonds propres, et des mandats de gestion de fonds confiés par les pouvoirs publics et d'autres tiers.

Acteurs centraux de la mobilisation de l'épargne, les Caisses de Dépôt sont chargées de collecter, sécuriser, conserver et gérer l'épargne publique ou toute forme de ressources publiques nationales, et de transformer une partie de ces ressources pour le financement à long terme de projets stratégiques, notamment via des fonds propres.

La robustesse et la résilience de ce modèle économique singulier, fondé sur un statut de tiers de confiance, reposent également sur une gestion des risques rigoureuse ainsi qu'une gestion actif/passif performante.

Le mot du Secrétaire général du Forum des Caisses de Dépôt



Benardo Bini Smaghi
Secrétaire général
du Forum des Caisses de Dépôt

Mobiliser des ressources domestiques, servir l'intérêt général, financer sur le long terme et agir en tant que tiers de confiance sont les principes qui guident l'action des Caisses de Dépôt.

En Europe, en Amérique latine et en Afrique, les Caisses de Dépôt ont démontré leur capacité à mobiliser les ressources financières domestiques privées dans des contextes politiques, économiques et financiers différents.

Elles agissent au service des politiques publiques nationales, notamment dans le soutien aux entreprises, le développement territorial et les projets d'infrastructures, en tant que catalyseur de financements privés par un effet de levier financier.

Leur complémentarité avec l'écosystème financier fait des Caisses de Dépôt des acteurs de référence du développement national. Cette démarche coopérative se reflète au sein du Forum des Caisses de Dépôt, plateforme d'échanges de bonnes pratiques, de partage d'expertise et de promotion d'un modèle unique.

Mission et statut des Caisses de Dépôt

Les missions d'une Caisse de Dépôt

Sa mission est double :

- collecter, sécuriser et gérer les ressources financières domestiques ;
- transformer une partie des ressources pour financer sur le long terme des projets stratégiques.

Sécurisation de fonds protégés

Les États, à travers les départements ou les ministères en charge des finances, ont été amenés à conserver des fonds spéciaux appartenant à des tiers (qu'il s'agisse de dépôts créés ou imposés par les lois et règlements) avec pour objectif d'en assurer la sécurité et le suivi. Les différents types de dépôts mis en place par les législations pour réguler certaines activités et garantir le bon déroulement d'opérations administratives et financières constituent l'une des premières composantes de ces fonds spéciaux.

Administration et gestion des ressources centralisées

Par ailleurs, le renforcement progressif de la protection sociale et l'accès aux services financiers par les classes populaires ont conduit à la création, dans de nombreux pays, de fonds de retraite, de Caisses d'épargne, et de fonds d'aide de diverse nature. Les enjeux en termes de régulation sociale sont suffisamment importants pour que les États s'assurent de leur pérennité et de leur bonne gestion. De nombreuses Caisses de Dépôt se sont ainsi vu confier la gestion exclusive de fonds de retraite, de fonds d'épargne et autres fonds mutualistes.

Ces missions centrales sont généralement fixées par la loi et les règlements qui précisent

la nature des fonds et consignations soumises à obligation de dépôt, ainsi que les conditions particulières qui y sont attachées, notamment en matière de rémunération.

Transformation de la ressource pour le financement de l'intérêt général

Une Caisse de Dépôt doit concilier mission de développement économique et gestion patrimoniale avisée de long terme. Selon les mandats établis dans chaque pays, elle peut investir dans tout projet public ou privé au service de l'intérêt général, avec une part réglementée des fonds qui lui sont confiés, et sur ses fonds propres. Cela garantit une indépendance économique nationale sur des enjeux stratégiques et une confiance forte dans les investissements de long terme réalisés.

Les Caisses de Dépôt partagent le double objectif de sécuriser et d'administrer les fonds qui leur sont confiés et d'en assurer la transformation. Ces deux objectifs expliquent le positionnement institutionnel majeur des Caisses dans leur environnement national, leur statut de tiers de confiance, leurs relations étroites avec les pouvoirs publics et leur implication dans de nombreux secteurs d'activité.

Des statuts à caractère spécial

La gestion de dépôts et de fonds particuliers a été dans de nombreux cas assurée par les pouvoirs publics, notamment au sein d'administrations centrales, et plus spécifiquement des départements des finances.

Les évolutions économiques et sociétales vécues par les pays aujourd'hui dotés de Caisses de Dépôt, notamment en termes d'encadrement financier et de gestion de l'épargne, ont conduit à la création d'institutions disposant de la personnalité morale et de l'autonomie financière et donc mieux armées sur le plan juridique pour assurer une gestion plus dynamique des dépôts et des fonds d'épargne.

Les Caisses de Dépôt prennent généralement la forme juridique d'un établissement public sui generis, mais plusieurs - des sociétés anonymes au sein desquelles l'État est l'actionnaire principal - font exception par leur nature.

Les statuts des Caisses de Dépôt donnent à ces institutions un caractère spécial et une souplesse suffisante pour intervenir sur les marchés et réaliser des investissements et des profits, tout en ayant l'obligation de sécuriser les fonds dont elles disposent.

Le modèle économique des Caisses de Dépôt



Des ressources stables et permanentes

La spécificité du modèle économique « Caisse de Dépôt » repose sur la structuration de ressources à long terme, permettant de s'affranchir des contraintes liées à l'accès à la liquidité ou à la volatilité des prix des actifs.

Le passif d'une Caisse de Dépôt se distingue par des ressources stables et permanentes, et présente trois particularités :

Un niveau de fonds propres en adéquation avec les risques encourus

Les fonds propres des Caisses de Dépôt sont constitués d'une dotation de l'État et/ou de l'accumulation de réserves au fil des ans. Pour investir dans des projets, une Caisse de Dépôt doit détenir un niveau de fonds propres en adéquation avec les risques encourus, dont la composition diffère de celle d'une banque classique, et qui doit refléter sa richesse économique.

La richesse économique des Caisses de Dépôt est établie sur la base d'un ensemble de risques auxquels l'établissement est exposé via ses activités et ses participations et se traduit par une exigence de fonds propres évaluée à l'aide de modèles prudentiels spécifiques.

Des ressources gérées dans le cadre de mandats publics, en qualité de tiers de confiance

Les Caisses de Dépôt se voient confier la sécurisation et la gestion de ressources spécifiques en qualité de tiers de confiance. Ces ressources ont la spécificité d'être peu volatiles et stables en volume dans le temps.

Les ressources des Caisses de Dépôt sont de natures différentes et constituées principalement des dépôts de garanties et consignations, des liquidités des Caisses de retraite, des fonds des professions juridiques (en particulier des notaires), des réserves d'établissements publics et de l'épargne réglementée.

Des instruments financiers de collecte et de mobilisation de l'épargne domestique

Certaines Caisses de Dépôt développent des produits d'épargne de long terme distribués par le réseau bancaire national, souvent dans le cadre de mandats de gestion exclusifs accordés par l'État au titre de leur mission d'intérêt général.

Ainsi, le fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts française a pour mission d'assurer la sécurité et la liquidité d'une partie de l'épargne réglementée, collectée par le réseau bancaire. Cette épargne réglementée centralisée à la Caisse des Dépôts est transformée en deux emplois : (i) des prêts de long terme finançant des programmes d'intérêt général (construction/réhabilitation de logements sociaux, réaménagement de quartiers dans le cadre de la politique de la ville, investissements du secteur public local, etc.) et (ii) des actifs financiers qui contribuent à la gestion des risques de taux et de liquidité du fonds ainsi qu'au financement de l'économie.

Les Caisses de Dépôt se caractérisent par la permanence de leurs ressources qui est déterminée par leurs engagements contractuels de passifs vis-à-vis de leurs mandats ou de la stabilité statistique de leurs ressources. Cette stabilité leur permet de s'affranchir des contraintes d'accès à la liquidité à court terme et de se projeter à long terme, indépendamment de la volatilité des marchés et des cycles économiques.

Un investisseur avisé de long terme

Un horizon temporel long

Les Caisses de Dépôt, grâce à la permanence et à la stabilité de leurs ressources, inscrivent leur action dans un horizon temporel long et développent une approche du risque qui diffère des investisseurs et institutions financières classiques.

Elles peuvent adapter leur horizon d'investissement en acceptant que la rentabilité de leurs investissements se réalise sur un temps plus long que les investisseurs privés, tout en garantissant un retour sur fonds propres, une rémunération minimale du coût de la ressource financière et de la couverture du risque. Elles peuvent compter sur leurs seules ressources pour développer leurs moyens d'intervention et préserver la soutenabilité de leur modèle économique.

Une démarche d'investisseur « avisé » respectant les règles du marché

Dans le cadre d'investissements dans des projets d'intérêt général, les Caisses de Dépôt agissent en qualité d'investisseurs « avisés », en respectant les règles de la concurrence pour ne pas fausser le marché.

Cette démarche implique pour les Caisses de Dépôt des interventions à des conditions globalement équivalentes à celles d'un investisseur privé avec un niveau de risque conforme aux règles du marché et à des perspectives de rentabilité.

Des investissements au service du développement économique national et durable

Au service de l'intérêt général et donc du développement économique, social et environnemental, les Caisses de Dépôt ciblent des investissements qui dégagent des externalités positives pour les populations. Elles exercent un effet d'entraînement sur les acteurs économiques privés et contribuent à l'émergence de nouveaux projets.

Elles interviennent généralement dans des secteurs stratégiques pour l'économie, en privilégiant des interventions en fonds propres en fonction des besoins des projets :

infrastructures (énergie, transport, numérique), entreprises, immobilier et logement, tourisme.

Leur gestion patrimoniale se matérialise par des investissements financiers dans des actifs qui présentent un haut degré de sécurité financière sur le long terme et génèrent un flux régulier de produits financiers annuels.

Les portefeuilles financiers des Caisses de Dépôt peuvent être constitués par exemple par des obligations (titres émis par l'État ou des entreprises), de l'immobilier (bureaux, logements, bâtiments publics), et des actions cotées et non cotées.

Une gestion des risques rigoureuse

Une Caisse de Dépôt est confrontée aux différents risques liés au métier d'investisseur.

En règle générale, elle doit se prémunir des risques notamment :

- de crédit ;
- de contrepartie ;
- d'investissement ;
- de marché qui résulte des fluctuations des prix sur les titres de transactions et de placement ;
- de taux et de liquidité (ALM) ;
- de concentration.

Pour maîtriser ces risques, les Caisses de Dépôt sont dans l'obligation d'élaborer des modèles et des outils d'analyse des dossiers d'investissement rigoureux. Cela passe par des systèmes de contrôle et de mesure des risques, la définition d'une politique d'investissement claire et d'une politique globale de gestion des risques, ainsi que la mise en place d'un suivi opérationnel de la maîtrise des risques, à travers des dispositifs d'évaluation et des procédures de contrôle de l'activité. Compte tenu de la nature des ressources qui sont affectées aux Caisses de Dépôt, la gestion et la maîtrise des risques constituent un pilier central du modèle qui doit se refléter dans la gouvernance.

Un investisseur « responsable »

En tant qu'acteur financier de premier plan, souvent systémique pour son pays, une Caisse de Dépôt est exemplaire dans sa gestion d'actifs. Elle entretient un dialogue exigeant avec les entreprises dans lesquelles elle investit autour des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Les financements de projets prennent en compte ces enjeux nécessaires au développement économique.

Un modèle adossé à des ressources stables...

Fonds dont la gestion est confiée par l'État
(fonds de retraite, fonds d'épargne et autres fonds mutualistes)

Consignations, cautionnements

Dotations de l'État

Ressources levées sur les marchés financiers

Réserves cumulées pour les Caisses de Dépôt les plus anciennes

...qui contribuent au financement de l'économie

dans des secteurs structurants
(infrastructures, entreprises, immobilier dégagant des externalités positives pour les populations)

garantissant un retour sur fonds propres

Les Caisses de Dépôt dans leur écosystème



Un rôle d'animateur du marché

En tant qu'investisseur institutionnel de long terme, les Caisses peuvent investir dans des secteurs clés en recherchant un effet d'entraînement sur les capitaux privés.

Leur action est de trois types :

Action structurante

Les interventions des Caisses doivent avoir un impact significatif et un effet de levier direct ou indirect qui permet de démultiplier l'investissement initial dans le secteur ou le projet concerné. En facilitant l'accès au financement des entreprises, les Caisses soutiennent l'émergence et le développement de marchés de capitaux dans leur zone économique.

Action complémentaire

Les Caisses apportent une valeur ajoutée sans se substituer aux acteurs du marché.

Les Caisses sont ainsi un trait d'union entre les acteurs des secteurs public et privé, et participent au renforcement d'un cadre financier stable qui permet l'accès aux marchés de capitaux.

Action contracyclique

Le modèle économique des Caisses de Dépôt repose sur la combinaison d'une stratégie de mobilisation de ressources « longues » fléchées sur des investissements, et d'une gouvernance autonome, leur permettant d'intervenir en soutien de l'économie dans les périodes de crise.

La complémentarité des Caisses de Dépôt avec les autres institutions financières

Ce qui différencie fondamentalement les Caisses de Dépôt des autres institutions financières est leur mission de collecte et de gestion de ressources financières réglementées (à caractère obligatoire ou facultatif) dans le but de les réallouer aux secteurs stratégiques pour le développement économique et social.

Les Caisses de Dépôt sont souvent organisées juridiquement sous la forme d'un groupe, à l'intérieur duquel existe une spécialisation des filiales par métier et portefeuille d'activités (e.g. gestion de l'épargne, banque d'investissement, assurance, immobilier, etc.).

Les Caisses de Dépôt ont une forte proximité avec les banques publiques ou privées mais ont une obligation d'investir ou de financer des projets d'intérêt public général en ligne avec les mandats confiés par les pouvoirs publics. Elles reposent donc sur un modèle différent de celui des banques de développement qui ne disposent pas de dépôts réglementés et interviennent généralement sous forme de prêts.

En effet, les banques publiques de développement ont des ressources qui sont principalement constituées par des dotations publiques du budget de l'État ou d'emprunts à long terme émis sur les marchés nationaux et internationaux. Elles bénéficient d'une notation financière élevée ou d'une garantie publique accordée par l'État en contrepartie de leurs missions d'intérêt général. Les banques de développement peuvent se financer à bas coût pour prêter ensuite à des conditions avantageuses.

Les Caisses de Dépôt, en tant qu'investisseurs en fonds propres, et les banques de développement, via de la dette, peuvent être amenées à financer des projets communs. Les deux peuvent ainsi jouer le rôle d'incubateur en matière d'innovation financière. En outre, les Caisses de Dépôt, en tant que gestionnaires de fonds privés réglementés, diffèrent des Fonds souverains qui comme les banques de développement gèrent des fonds publics.

Une brève histoire des Caisses de Dépôt

Né en France en 1816, le modèle de Caisse de Dépôt s'est ensuite développé et adapté en Italie, au Brésil, puis à partir de 1959 en Afrique avec la création de la Caisse de Dépôt et de Gestion du Maroc. Depuis 2010, de nombreux pays africains ont créé ce type d'instruments pour financer leurs besoins en matière de développement économique et social.

Le modèle naît en France il y a deux siècles...

Peu après la chute de Napoléon Bonaparte, la France fait face à une grave crise financière et à une forte défiance des épargnants vis-à-vis des institutions. Face à ces difficultés, le gouvernement décide de créer en avril 1816 la Caisse des Dépôts, et lui confie la gestion des fonds privés. Pour éviter toute mainmise de l'exécutif sur ces ressources, il place le nouvel établissement sous la protection et la surveillance du Parlement et lui assigne comme objectif premier de restaurer la « Foi publique ».

L'originalité et la solidité de son modèle lui ont permis de traverser les siècles et de s'adapter afin d'accompagner les grands chantiers de développement de la France : l'épargne populaire, le développement du secteur public local, la protection sociale, les retraites et la prévoyance, la reconstruction après-guerre, l'aménagement urbain, la politique de la Ville, et depuis quelques années l'adaptation à un monde financiarisé, globalisé mais fragmenté, en proie à l'urgence climatique.

...essaim dans quelques pays en Europe et en Amérique...

La Caisse des Dépôts et Consignations Belge, fondée en 1847 a vu le jour dans un contexte de développement économique et d'industrialisation du pays. Son objectif initial était et reste de centraliser les fonds publics et de les mettre au service de l'économie nationale, notamment en finançant des projets d'infrastructure et en soutenant les entreprises.

En 1850, en Italie, la Cassa Depositi e Prestiti est créée avec comme mission principale la gestion des fonds publics et les dépôts des particuliers. Son rôle était de favoriser le développement économique du Royaume de Sardaigne puis de l'Italie en finançant des projets d'intérêt général tels que la construction de routes, de chemins de fer et d'ouvrages publics. Elle est devenue une société par actions en 2003, détenue à 80 % par le ministère des finances et à 20 % par des fondations bancaires. Sa mission reste la même depuis 170 ans, bien qu'elle se soit récemment étendue au soutien aux entreprises, des startups aux grandes participations stratégiques, ainsi qu'au développement de projets de coopération internationale.

En 1876, la Caixa Geral de Depósitos du Portugal a été créée dans un contexte de stabilité politique et économique avec l'objectif de centraliser les dépôts publics et de les mettre au service du développement du pays, en soutenant notamment les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Elle est aujourd'hui société anonyme, banque de l'État portugais agissant comme banque universelle, et première banque du Portugal.

En Amérique, deux institutions financières publiques, les Caisses brésilienne et québécoise, ont été créées respectivement en 1861 et en 1965 pour accompagner les trajectoires de développement du Brésil et du Québec.

À l'origine, la Caixa Econômica Federal du Brésil devait sécuriser l'épargne, notamment celle des esclaves qui leur permettait d'obtenir leurs lettres de libération. Relancée un siècle plus tard dans sa forme actuelle, la Caixa a évolué vers un modèle de banque de développement, soutenant des politiques publiques

telles que le logement social, les programmes d'éducation et les infrastructures. Elle est aujourd'hui l'une des principales banques publiques du Brésil.

La Caisse des Dépôts et de Placement du Québec (CDPQ) est initialement créée en tant qu'investisseur institutionnel gestionnaire du fonds du Régime de rentes du Québec et du régime de retraite universel nouvellement constitué à l'époque. Son mandat est de générer des rendements afin de contribuer au développement économique du Québec. Au fil des années, la CDPQ est devenue un acteur majeur de l'investissement à l'échelle mondiale avec des actifs sous gestion diversifiés dans de nombreux secteurs.

...et se développe particulièrement en Afrique

En Afrique, la première Caisse de Dépôt voit le jour en 1959 avec la création de la Caisse de Dépôt et de Gestion du Royaume du Maroc. Entre 2006 et 2011, le continent connaîtra une première vague de création de Caisses avec celles du Sénégal (2006), du Gabon (2010), de Mauritanie (2010) puis de Tunisie (2011). La seconde vague débutera à partir de 2016 avec le Niger, la Côte d'Ivoire (2018), le Bénin (2018), le Cameroun (2023) et enfin le Burkina Faso (2023).

Les Caisses de Dépôt africaines, qui sont à des stades opérationnels différents, jouent un rôle croissant en faveur de l'investissement dans les secteurs stratégiques clés tels que les infrastructures, l'immobilier, l'entrepreneuriat et les entreprises (en particulier les PME), tout en développant leurs activités dans d'autres domaines stratégiques nationaux selon les pays (les énergies renouvelables, le tourisme, la mobilisation de l'épargne nationale et de la diaspora, etc.).

Plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ont initié une réflexion sur l'opportunité de créer une Caisse de Dépôt. C'est le cas du Burundi, du Togo, du Tchad, de la République du Congo, de la RDC, de la Guinée et de la Guinée équatoriale.

Présentation du Forum des Caisses de Dépôt

Plateforme de dialogue et d'échanges créée en 2011, le Forum a pour mission de mettre en valeur et de diffuser le modèle des Caisses de Dépôt en promouvant leur rôle dans la mobilisation de l'épargne, leur capacité à accompagner les politiques publiques et leur fonction de catalyseurs d'investissements de long terme au service d'une croissance durable et inclusive.

Le Forum des Caisses de Dépôt

Le Forum des Caisses de Dépôt, groupe constitué des principales Caisses de Dépôt existantes, a été lancé en 2011 pour promouvoir le modèle économique particulier de ces institutions et développer leur potentiel, notamment auprès des autres acteurs financiers. Dans ce contexte, le Forum des Caisses de Dépôt représente une plateforme partenariale unique d'échange et de consultation entre des institutions spécifiques similaires.

Le fonctionnement du Forum repose sur une interaction continue tout au long de l'année entre les différentes institutions au travers d'ateliers thématiques permettant de partager les meilleures pratiques de gestion et de lancer des projets de coopération.

La coopération se traduit également par des groupes de travail permanents pour traiter de sujets d'intérêt commun, ainsi que par le dialogue et les synergies du Forum avec les autorités réglementaires, les institutions financières bilatérales et multilatérales.

Les activités du Forum

Tous les deux ans, à la fin de son mandat, la présidence organise une conférence internationale pour aborder les principaux enjeux liés aux travaux des Caisses, en particulier ceux qui concernent les économies nationales, ainsi que pour interagir avec d'autres institutions financières, le monde de la finance et les experts internationaux. Depuis la création du Forum, sept conférences internationales ont été organisées.

La première édition de ce Forum s'est tenue, sous le Haut Patronage de SM le Roi du Maroc, à **Marrakech** le vendredi 21 janvier 2011 sur le thème « Rôle des Caisses de Dépôt : quelle épargne pour l'investissement de long terme » avec la participation de 13 pays.

En avril 2013 à **Paris**, les Caisses ont échangé sur leur contribution à la croissance et au développement de leurs pays.

En avril 2015 à **Tunis**, le même thème a été approfondi.

En septembre 2017 à **Rome**, les thèmes ont été plus spécifiques, portant sur le rôle que

les Caisses devraient jouer pour soutenir une économie résiliente et à faible émission de carbone.

En septembre 2019 à **Dakar**, les échanges ont porté sur les ressources optimales pour le financement des infrastructures.

En octobre 2021 à **Libreville**, la conférence a traité de la promotion des investissements dans l'économie verte et le continent africain.

En septembre 2023 à **Abidjan**, les sujets ont été la mobilisation des ressources par les Caisses et les instruments de financement des collectivités et des entreprises.

Fin 2025, la 8^e conférence internationale sera organisée à Nouakchott par la Caisse de Dépôt et de Développement de **Mauritanie**.

Les sherpas du Forum se réunissent en groupes de travail permanents pour traiter des sujets communs à toutes les Caisses de Dépôt et développer des coopérations inter Caisses de Dépôt.

FORUM DES CAISSES DE DÉPÔT

Les 14 membres du Forum

FRANCE

Caisse des Dépôts et Consignations

La Caisse des Dépôts française est l'une des plus anciennes institutions financières publiques au monde. Elle allie tradition et innovation pour accompagner les transformations de la société française et soutenir les projets d'avenir.

Date de création 1816

Statut Institution financière publique sui generis.

Activités principales Développement des territoires, transition énergétique, développement des entreprises, financement du logement social, formation, financement des collectivités territoriales.

Principales ressources Fonds d'épargne, fonds en déshérence, fonds juridiques, émission obligataire, ressources propres.

Chiffres clés 2023

Bilan agrégé : 1 360 Md€
Fonds propres : 68,3 Md€
Résultat net : 3,9 Md€

Site www.caissedesdepots.fr



BELGIQUE

Caisse des Dépôts et Consignations

La CDC est une administration particulière du Service Public Fédéral Finances, sous l'autorité directe du ministre. Ses principales missions consistent à recevoir les dépôts (obligatoires ou volontaires), assurer leur conservation et les restituer aux ayants droit en espèces et en titres.

Date de création 1849

Statut Administration du Service Public Fédéral Finances.

Activités principales Conservation et restitution des dépôts obligatoires ou volontaires, gestion des consignations judiciaires.

Principales ressources Consignations en espèces et en titres.

Chiffres clés 2024

Fonds totaux (dossiers ouverts et financés) : 3,4 Md€

Site <https://finances.belgium.be/fr/pai>



ITALIE

Cassa Depositi e Prestiti

La CDP, créée au XIX^e siècle, est un acteur historique du financement de l'économie italienne. Elle s'est adaptée aux enjeux du XXI^e siècle en devenant un partenaire stratégique pour le développement durable et la transition numérique.

Date de création 1850

Statut Institution financière publique de droit spécial, SA.

Activités principales Appui au développement économique national, développement des infrastructures, développement des collectivités territoriales, financement du développement international.

Principales ressources Fonds d'épargne, émissions d'obligations institutionnelles, dotation de l'État, revenu de placements, financements européens, dépôts des entreprises publiques.

Chiffres clés 2023

Total des actifs : 396,3 Md€
Fonds propres : 27,9 Md€
Résultat net : 3,1 Md€

Site <https://www.cdp.it/sitointernet/it/home-page.page>



GABON

Caisse des Dépôts et Consignations

La Caisse des Dépôts et Consignations du Gabon, créée en 2010, a été mise en place pour mobiliser l'épargne et financer de grands projets d'infrastructure.

Date de création 2010

Statut Établissement public à caractère industriel et commercial jouissant d'une autonomie de gestion financière et administrative.

Activités principales Logement, banque et finance, tourisme, énergie, transports, infrastructures.

Principales ressources Dépôts, fonds en déshérence, caution de rapatriement.

Chiffres clés 2018

Total bilan : 454 M€ - Fonds propres : 105 M€
Résultat net moyen : 4,9 M€

Site <https://www.cdc-gabon.ga/accueil>



MAURITANIE

Caisse des Dépôts et de Développement

Née en 2011, la Caisse mauritanienne a été conçue pour répondre aux aspirations de changement et soutenir la transition démocratique, tout en stimulant le développement économique du pays.

Date de création 2010

Statut Établissement public à statut spécial, placé sous la tutelle du premier ministre.

Activités principales Mobilisation et gestion des ressources financières, appui au secteur privé, appui aux politiques sociales.

Principales ressources Emprunt, fonds sous mandats, dépôts.

Chiffres clés 2022

Bilan : 218 M€
Capitaux propres : 35,8 M€
Résultat net : 588 K€

Site <http://www.cdd.gov.mr/>



TUNISIE

Caisse des Dépôts et Consignations

Née en 2011, la Caisse tunisienne s'est inscrite dans une dynamique de reconstruction nationale, en accompagnant les réformes économiques et en soutenant l'émergence d'un nouveau modèle de développement.

Date de création 2011

Statut Établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Activités principales Infrastructures, appui aux entreprises (PME et Start-up), développement territorial.

Principales ressources Dépôts de la Caisse d'Épargne Nationale Tunisienne (CENT), dépôts et consignations ordonnés par la loi, ligne sous gestion, et toutes autres ressources mises à sa disposition.

Chiffres clés 2022

Bilan : 3,1 Md€
Capitaux propres : 156 M€
Résultat net : 35,2 M€

Site <https://www.cdc.tn>



BRÉSIL

Caixa Econômica Federal

Fondée à l'origine pour gérer l'épargne des immigrants, elle s'est transformée au fil des siècles pour devenir un pilier du développement économique et social du Brésil. Elle a joué un rôle central dans la construction des infrastructures nationales et dans la promotion de l'accès au logement pour tous.

Date de création 1860

Statut Institution financière publique.

Activités principales Financement du logement social, gestion de programmes sociaux, financement d'infrastructures, service bancaire de base.

Principales ressources Cotisations salariales, dotation de l'État, marchés financiers, commission sur les services bancaires.

Chiffres clés 2023

Bilan agrégé : 241 Md€
Résultat net (récurrent) : 1,7 Md€

Site <https://www.caixa.gov.br/Paginas/home-caixa.aspx>



MAROC

Caisse de Dépôt et de Gestion

La Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) du Royaume du Maroc est la plus ancienne Caisse de Dépôt d'Afrique. Elle a entre autres une mission d'animation et de régulation des marchés financiers et de soutien à l'investissement public. Elle agit en appui de la stratégie nationale de développement à travers des projets créateurs d'externalités positives.

Date de création 1959

Statut Établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie juridique.

Activités principales Épargne et prévoyance, développement territorial, tourisme, investissement, banque et finance.

Principales ressources Dépôts de la caisse d'épargne nationale, dotation de l'État.

Chiffres clés 2023

Bilan : 33,7 Md€
Fonds propres : 1,94 Md€
Résultat net : 58,9 M€

Site <https://www.cdg.ma/>



SÉNÉGAL

Caisse des Dépôts et Consignations

Créée dans un contexte de stabilisation économique, elle a pour mission de soutenir le développement durable du Sénégal, à travers le développement des PME PMI, le financement du logement social et de standing, des collectivités territoriales et de la politique urbaine.

Date de création 2006

Statut Établissement public à statut spécial non soumis à la loi bancaire.

Activités principales Logement social, infrastructure, énergie, aviation, PME.

Principales ressources Dépôts des professions juridiques, consignations pénales, cautions, fonds de la caisse nationale d'épargne.

Chiffres clés 2020

Bilan : 735 M€
Fonds propres : 51,8 M€
Résultat net : non disponible

Site <https://cdc.sn/>



CAMEROUN

Caisse des Dépôts et Consignations

Fondée pour soutenir les politiques de développement durable du Cameroun, la Caisse des Dépôts et Consignations a été créée à la suite de la reconnaissance de l'intérêt du modèle Caisse de Dépôt par le gouvernement.

Date de création 2023

Statut Établissement public à statut spécial.

Activités principales En cours d'opérationnalisation.

Principales ressources Dépôts et consignations administratives, judiciaires et constitutionnelles.

Chiffres clés en cours.

Site en cours d'opérationnalisation.



CÔTE D'IVOIRE

Caisse des Dépôts et Consignations

Créée dans le cadre du renforcement de la gouvernance économique et financière, la Caisse ivoirienne a pour mission de soutenir les ambitions de développement du pays, en particulier dans les domaines de l'infrastructure et de l'inclusion financière.

Date de création 2018

Statut Établissement public à statut spécial, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière.

Activités principales Soutien aux entreprises (TPE/PME), infrastructure, logement social, immobilier, appui aux collectivités locales.

Principales ressources Dépôt de garantie des concessionnaires de services publics, dépôts des IPS, dépôt des professions juridiques, fonds en déshérence, cautionnements et consignations diverses, dotation de l'État, dépôt de garantie.

Chiffres clés 2022

Total bilan : 430 M€ - Fonds propres : 30 M€
Résultat net : 12 M€

Site <https://cdc.ci/>



BÉNIN

Caisse des Dépôts et Consignations

Fruit d'une profonde réforme du secteur financier, la Caisse béninoise a été conçue pour favoriser l'investissement privé et soutenir les politiques publiques, en particulier en matière de développement local et d'inclusion financière.

Date de création 2018

Statut Établissement public à statut spécial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Activités principales Appui aux projets gouvernementaux, développement territorial, appui aux entreprises.

Principales ressources Excédents de fonds de retraite, consignations administratives et judiciaires.

Chiffres clés 2023

Bilan : 1,46 Md€ - Fonds propres : 213,4 M€
Résultat net : 61 M€

Site <https://cdcb.bj/>



BURKINA FASO

Caisse de Dépôt et d'Investissement

La CDIBF a été créée dans un contexte de transition démocratique pour accompagner le Burkina Faso dans sa marche vers le développement économique. Elle joue un rôle clé dans la mobilisation de l'épargne et le financement des projets structurants.

Date de création 2024

Statut En cours d'opérationnalisation

Activités principales En cours d'opérationnalisation

Principales ressources En cours d'opérationnalisation

Chiffres clés En cours

Site www.finances.gov.bf



Édition, rédaction

Forum des Caisses de Dépôt

Conception, réalisation

Caisse des Dépôts, direction de la communication, du mécénat et des partenariats - Studio média - Paris

Illustrations

Giordano Poloni-Colagene.com

Impression

Imprimerie Caisse des Dépôts - Paris

25 009 – Février 2025